

PETITES
CAUSES CÉLÈBRES
DU JOUR

PETITES
CAUSES CÉLÈBRES
DU JOUR

PAR

FRÉDÉRIC THOMAS

AVOCAT A LA COUR IMPÉRIALE.



PARIS

GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR

Rue Guénégaud, 15.

ON SOUSCRIT, 15, PLACE DE LA BOURSE, CHEZ M. PALIS

Directeur de l'Office Administratif, des copies, autographies,
redactions, dessins, traductions, etc., etc., etc.

1855

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.



PETITES

CAUSES CÉLÈBRES DU JOUR

**Opinion de M. Romigères, défenseur de
Bastide sur l'assassinat Fualdès.**

Suite.

Et d'abord, pour que le lecteur comprenne les développements qui vont suivre, résumons ce crime en quelques paroles rapides.

M. Fualdès avait joué un rôle considérable. Tour à tour avocat, accusateur public, procureur impérial criminel près la cour d'assises de l'Aveyron, destitué à l'avènement des Bourbons, rétabli pendant

les Cent Jours, destitué encore à la seconde Restauration, il avait emporté dans sa retraite l'estime de ses concitoyens mêlée à ces ressentiments privés qu'envenime l'esprit de parti, et que soulèvent dans les coins ténébreux de la société ces redoutables fonctions exercées dans des temps difficiles. Cela fait que M. Romiguières put dire avec autant de vérité que de justice, dans son plaidoyer des premières assises : « La douleur publique honora celui qu'on jugea mort, mieux peut-être qu'on ne l'avait jugé vivant. »

Par des relations d'amitié, d'intérêt et de famille, Fualdès était lié avec Bastide Grammont, un propriétaire des environs de Rodez, vivant à une lieue de là sur un riche domaine qu'il exploitait. Bastide avait l'habitude, quand ses affaires l'appelaient à la ville et l'y retenaient trop tard, d'aller demander l'hospitalité, soit à Jau-